



CEREMONIE DE REMISE DES PRIX DES VICTOIRES DU PAYSAGE 2020 LIVE LE JEUDI 20 MAI 2021



La cérémonie de remise des Victoires du Paysage 2020 se déroulera le **jeudi 20 mai 2021 à partir de 15h45** en format digital, avec la participation de Mikaël Mercier, Président de VAL'HOR, Michel Audouy, Président du jury des Victoires du Paysage et d'Erik Orsenna économiste, écrivain et membre de l'Académie Française, Parrain des Victoires du Paysage 2020. Cette émission, animée par Stéphane Thébaut, sera diffusée en live **pour célébrer les maîtres d'ouvrage finalistes, lauréats 2020 et l'ensemble des acteurs de la filière du végétal et du paysage.**

LES VICTOIRES DU PAYSAGE 2020

Organisé depuis 2008 par VAL'HOR, l'Interprofession française de l'horticulture et du paysage, ce concours national met en lumière des maîtres d'ouvrages publics ou privés (collectivités, bailleurs sociaux, entreprises, commerces, promoteurs immobiliers, aménageurs, particuliers...) qui ont pris pleinement conscience des bienfaits et des atouts du végétal et du paysage et ont réalisé des aménagements exemplaires en recourant aux produits et aux services des professionnels du végétal : paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, producteurs.



Eté 2020 : une des 67 visites du jury technique (Campus Crédit Agricole à Montrouge)

Cette année le concours s'est déroulé dans un contexte sanitaire inédit, qui n'a pas empêché maîtres d'ouvrage et professionnels du paysage de répondre présents pour cette 7^{ème} édition. **En effet, sur 84 dossiers présentés au Jury Technique en juin 2020, 67 ont été retenus pour la 2^{ème} phase du concours et ont tous été visités durant l'été 2020 par le jury qui a rencontré sur le terrain les maîtres d'ouvrage et les équipes de professionnels nominés.** Températures plus supportables, meilleure gestion de l'eau, attractivité, création de lien social, amélioration du bien-être et de la santé, protection de la biodiversité sont au cœur des enjeux des candidatures de cette 7^{ème} édition.

En octobre dernier, le Grand Jury a délibéré et désigné les aménagements paysagers et les maîtres d'ouvrages lauréats, dans les 3 catégories du concours (maîtres d'ouvrages publics/bailleurs sociaux, entreprises et particuliers) ; pour établir le palmarès qui sera enfin rendu public le 20 mai prochain, après le report de la cérémonie initialement prévue en décembre 2020.

37 Victoires seront remises dans les trois catégories du concours (maîtres d'ouvrages publics/bailleurs sociaux, entreprises et particuliers) et des mentions & prix spéciaux seront également attribués sur décision du Grand Jury. Le Prix du Public sera remis à l'un des finalistes à la suite des votes de plus de 5000 participants sur le site internet des Victoires du Paysage entre septembre et octobre 2020.

Pour Michel Audouy, Président du jury des Victoires du Paysage « La crise sanitaire et les confinements révèlent sans appel les besoins de nature des sociétés urbaines. Cette année comme jamais, le 7^e palmarès des Victoires du Paysage incarne de manière exemplaire cette nécessité à différentes échelles »

**Qui rejoindra les 170 maîtres d'ouvrages récompensés lors des précédentes éditions ?
Rendez-vous le 20 mai à 15h45, cérémonie retransmise en direct
sur la page Facebook des Victoires du Paysage et la chaine YouTube de VAL'HOR!**



LES CHIFFRES DES VICTOIRES DU PAYSAGE 2020

- 84 dossiers examinés
- 67 dossiers nominés dont 44 dans la catégorie Maîtres d'ouvrage publics et bailleurs sociaux, 15 dans la catégorie Maîtres d'ouvrage privés et 8 dans la catégorie Particuliers
- 37 lauréats récompensés le 20 mai 2021

www.lesvictoiresdupaysage.com

Rejoignez-nous sur



Contact presse : **SENSATION !** Marine Gatineau-Sailliant - Tél. 06 62 74 86 61 – presse@sensation.fr

Les partenaires des Victoires du Paysage 2020



A PROPOS : VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 52 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 175 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPHP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries & Animaleries de France, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP). L'Interprofession VAL'HOR est dotée des missions suivantes : - la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation - la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal - le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective. www.valhor.fr #LeVegetalEstEssentiel